



NORMES DE PRÉSENTATION DES ARTICLES

(Mars 2015)

Veillez suivre à la lettre les instructions suivantes afin de faciliter le processus de mise en page et de garantir l'uniformité de la présentation des articles de la revue.

1. FORMAT DE SOUMISSION DES ARTICLES

Pour des raisons de compatibilité, veuillez nous soumettre vos articles uniquement dans l'un des formats suivants :

- . doc
- . odt

Nous n'acceptons pas les formats pdf ou docx.

Si votre article contient des formules mathématiques ou logiques, vous devez les insérer sous forme d'images (.jpg) dans le texte.

2. NOM ET AFFILIATION INSTITUTIONNELLE

Votre nom doit apparaître sous le titre et doit être suivi d'un astérisque (*) qui sert d'appel de note. Cette note doit se situer en bas de page et mentionner votre affiliation institutionnelle ainsi que votre cycle d'études selon le modèle suivant :

L'auteur(e) est étudiant(e) à la maîtrise en philosophie (Université de XXXXX).

Si votre contribution a fait l'objet d'une présentation dans le cadre d'un congrès ou d'une table ronde, il peut être opportun de l'inscrire à la suite de vos informations personnelles.

3. ESPACES INSÉCABLES

Dans le cas d'un article rédigé en anglais, notez qu'il n'y a pas d'espace insécable.

Assurez-vous que les espaces insécables¹ soient respectés autour des signes de ponctuation suivants :

- devant le point-virgule ;
- devant les deux-points ;
- devant le point d'exclamation ;
- devant le point d'interrogation ;
- après un guillemet ouvrant ;
- avant un guillemet fermant ;
- à l'intérieur des tirets ayant une fonction de mise entre parenthèses (ex : « – cette thèse est réfutée par C. G. Jung – »).

¹ Pour obtenir l'espace insécable dans Word, vous devez appuyer simultanément sur les touches <shift> + <ctrl> et <barre d'espacement> .

Assurez-vous aussi qu'ils le soient dans les cas suivants :

- entre un numéro de page et la mention « sq » :

Gagnon, J. (2000), *La présentation d'une bibliographie*, p. 134 sq.

- Entre les initiales des prénoms, et après le point qui suit l'initiale du prénom et le nom d'un auteur :

G. W. F. Hegel

- après « p. », « vol. », « ch. », « n° » :

Durkheim, É. (1885), « Alfred Fouillée, La Propriété sociale et la démocratie », dans *Revue Philosophique*, vol. 19, n° 1, ch. 1, p. 446-453.

4. GUILLEMETS

Dans le cas d'un article rédigé en français :

- L'usage des guillemets français (« ... ») est de rigueur, à moins qu'il ne s'agisse d'une citation à l'intérieur d'une autre.
- Le cas échéant, assurez-vous d'utiliser, dans l'ordre, les guillemets français (« ... »), anglais (“...”) puis allemands (‘...’) pour marquer les différents niveaux de citations.

Dans le cas d'un article rédigé en anglais :

- l'usage des doubles guillemets est de rigueur (“...”).
- Assurez-vous de ne pas mettre d'espace entre ces guillemets et le texte cité.
- Si votre texte comporte une citation à l'intérieur d'une autre, utilisez les guillemets anglais (“...”) puis les guillemets allemands (‘...’) pour marquer les différents niveaux de citations.

5. ITALIQUES

Assurez-vous que l'usage des italiques dans le corps du texte se limite aux cas suivants :

- Les titres d'ouvrages ;
- Les titres de revues ;
- Les mots en langues étrangères ;
- Lorsque vous voulez mettre l'accent sur un passage ou un mot de votre texte.

6. METTRE L'ACCENT

Assurez-vous, lorsque vous voulez mettre l'accent sur un passage ou un mot à l'intérieur d'une citation, de le mentionner en note de bas de page.

Assurez-vous que l'ensemble de ces mentions suit le même format.

7. EXPOSANTS

Assurez-vous que les caractères suivants soient bien en position d'« exposant »² :

- le « ^e » après un numéro de siècle :

XIX^e siècle.

- dans les notes de bas de page et dans la bibliographie, lors des mentions « 1^{ère} » ou « 2^{nde} Édition »
- le « ^o » pour indiquer le numéro d'une revue :

Philosophie and Public Affaires, vol. 14, n^o 3.

8. TIRETS

Assurez-vous que les tirets dans le corps du texte et dans les notes de bas de page soient des cadratins complets :

« Il est préférable d'utiliser des tirets entiers – autrement dit des cadratins complets – dans le corps de votre texte ».

Utilisez des demi-cadratins pour indiquer les pages de référence dans les notes de bas de page et la bibliographie :

p. 446-453.

² Pour transformer un caractère en exposant, surlignez le caractère en question, allez dans « Format-Caractère-Position » et cliquez sur « exposant ».

9. RÉFÉRENCES ET NOTES DE BAS DE PAGE

L'appel de note précède les marques de ponctuation et les espaces insécables.

Toutes les références utilisées dans le corps du texte doivent faire l'objet d'un appel de note et respecter le modèle suivant :

- Pour une monographie :
Nom, Initiale du prénom. (Année), Titre, p. X.

Gagnon, J. (2000), *La présentation d'une bibliographie*, p. 134.

- Pour un article ou un chapitre d'ouvrage :
Nom, Initiale du prénom. (Année), « Titre de l'article ou du chapitre », p. X.

Gagnon, J. (2000), « La présentation d'une bibliographie », p. 134.

Pour les comptes rendus :

Dans le cas où vous feriez référence à un ouvrage ou à un article en note de bas de page, assurez-vous d'écrire la référence au long dans la note de bas de page.

Lorsque deux ou plusieurs notes de bas de page consécutives renvoient au même ouvrage, vous devez utiliser la notation suivante :

***Ibid.*, p. X.**

Lorsque deux ou plusieurs notes de bas de page consécutives renvoient au même ouvrage et à la même page, vous devez utiliser la notation suivante :

Ibid.

Lorsque des notes de bas de page non-consécutives renvoient au même ouvrage, vous devez utiliser la notation suivante :

- Pour une monographie :
Nom, Initiale du prénom. (Année), Titre, p. X.

Gagnon, J. (2000), *La présentation d'une bibliographie*, p. 134.

- Pour un article ou un chapitre d'ouvrage :
Nom, Initiale du prénom. (Année), « Titre de l'article ou du chapitre », p. X.

Gagnon, J. (2000), « La présentation d'une bibliographie », p. 134.

Nous n'acceptons donc pas les références placées dans le corps de texte quel que soit leur type. Par exemple nous refusons les références qui suivent ce modèle :

(Nom de l'Auteur, Date de publication)

(Dennett, 1993)

10. FORMAT DES CITATIONS

Les citations doivent être traduites en français (ou en anglais, en fonction de la langue dans laquelle l'article est rédigé) **si l'original est dans une langue autre que le français ou l'anglais**. Dans l'éventualité où il n'existerait pas de traduction canonique, l'auteur devra proposer sa propre traduction et le mentionner en note de bas de page.

Il n'est pas nécessaire de citer un texte dans la langue de publication originale. En revanche nous recommandons fortement de référer aux éditions critiques qui font majoritairement autorité au sein du corpus auquel vous souhaitez contribuer, cela en vue d'intégrer harmonieusement votre apport aux pratiques usuelles de la communauté scientifique. Par exemple, un article portant sur la philosophie kantienne s'en remettra généralement à l'*Akademieausgabe von Immanuel Kants Gesammelten Werken*.

De même, nous vous conseillons d'utiliser la pagination spécifique faisant autorité dans votre domaine de recherche, notamment pour les textes grecs. Par exemple, un article qui se réfère à *La République* de Platon devra utiliser la pagination estienne.

Il n'est pas nécessaire de traduire un mot seul qui serait évoqué dans le corps du texte ou dans les notes de bas de page, quelque soit la langue de ce mot. Il faudra en revanche le mettre en italique.

« Ce système méthodologique se rapprocherait plutôt de l'*Aufhebung* hégélienne ».

Les citations courtes (1, 2, 3 lignes) doivent être formatées comme suit :

1. Guillemet ouvrant (suivi d'un espace insécable) ;
2. Citation ;
3. Appel de note ;
4. Guillemet fermant (précédé d'un espace insécable) ;
5. Ponctuation.

« Ceci est une citation courte² ».

Assurez-vous que la première lettre du mot qui suit deux points soit en minuscule et placez-la entre crochets si elle est en majuscule dans le texte initial.

Les citations longues (3 lignes et plus) doivent être mises en retrait et la taille de la police doit être d'un point de moins que celle utilisée pour le corps du texte. L'usage des guillemets n'est alors pas nécessaire et l'appel de note précède le point final.

Cette conception de l'objectif des sciences est controversée. On pourrait penser que de fausses prémisses risquent fort de mener à de mauvaises prédictions. Comprendre les véritables lois ou mécanismes à l'œuvre dans le monde garanti peut-être des prédictions plus précises, plus adéquates, ou plus nuancées³.

Pour signaler que vous avez modifié ou tronqué le contenu d'une citation, utilisez les crochets.

– « La conception la plus naïve est de penser que le nombre est quelque chose comme un tas, [...] où les choses figurent en chair et en os ».

– « La conception la plus naïve est de penser que cela [le nombre] est quelque chose comme un tas ».

– Frege affirme en effet que « [la] conception la plus naïve est de penser que le nombre est quelque chose comme un tas ».

*Citations tirées de Frege, G. (1971), « Compte rendu de *Philosophie der Arithmetik I* de E. G. Husserl », dans *Écrits logiques et philosophiques*, trad. C. Imbert, Paris, Points, p. 142-159.

BIBLIOGRAPHIE

La bibliographie doit contenir toutes les références utilisées dans le texte.

Toutes les références bibliographiques doivent respecter le modèle suivant :

Monographies

- Un seul auteur :

Nom, Initiale du prénom. (Année), Titre, Ville, Maison d'édition, X p.

Gagnon, J. (2000), *La présentation d'une bibliographie*, Sainte-Foy, Presses de l'Université du Québec, 134 p.

- Deux auteurs :

Nom, Initiale du prénom. et Initiale du prénom. Nom (Année), Titre, Ville, Maison d'édition, X p.

Gagnon, J. et M. N. Germain (2000), *La présentation d'une bibliographie*, Sainte-Foy, Presses de l'Université du Québec, 134 p.

- Trois auteurs ou plus :

Nom, Initiale du prénom. et al. (Année), Titre, Ville, Maison d'édition, X p.

Gagnon, J. et al. (2000), *La présentation d'une bibliographie*, Sainte-Foy, Presses de l'Université du Québec, 134 p.

- Lorsqu'il y a un traducteur :

Nom, Initiale du prénom. (Année), Titre, trad. Initiale du prénom. Nom, Ville, Maison d'édition, X p.

Gagnon, J. (2000), *La présentation d'une bibliographie*, trad. E. Boucher, Sainte-Foy, Presses de l'Université du Québec, 134 p.

Ouvrages collectifs

- Un directeur :

Nom, Initiale du prénom. (dir.) (Année), Titre, Ville, Maison d'édition, X p.

Gagnon, J. (dir.) (2000), *La présentation d'une bibliographie*, Sainte-Foy, Presses de l'Université du Québec, 134 p.

- Lorsqu'il y a plusieurs directeurs ou qu'il s'agit d'un texte traduit, reportez-vous aux consignes concernant les ouvrages rédigés par plusieurs auteurs ou à celles concernant les ouvrages traduits.

Articles

- Un auteur :

Nom, Initiale du prénom. (Année), « Titre de l'article », Titre de la revue, vol. XX, n° XX, p. X-X.

Germain, M. N. (2000), « Le contenu, la présentation et les références d'un ouvrage », *La revue du livre*, vol. 13, n° 6, p. 24-36.

- Lorsqu'il y a plusieurs auteurs ou qu'il s'agit d'un texte traduit, reportez-vous aux consignes concernant les ouvrages rédigés par plusieurs auteurs ou à celles concernant les ouvrages traduits.

Chapitres d'ouvrages

- Lorsqu'il n'y a qu'un auteur :

Nom, Initiale du prénom. (Année), « Titre du chapitre », dans Nom, Initiale du prénom. (dir.), Titre, Ville, Maison d'édition, p. X-X.

Germain, M. N. (2000), « Le contenu, la présentation et les références d'un ouvrage », dans Gagnon, J. *et al.* (dir.), *La présentation d'une bibliographie*, Sainte-Foy, Presses de l'Université du Québec, p. 21-44.

- Lorsqu'il y a plusieurs auteurs ou qu'il s'agit d'un texte traduit, reportez-vous aux consignes concernant les ouvrages rédigés par plusieurs auteurs ou à celles concernant les ouvrages traduits.

Thèses de doctorat et mémoires de maîtrise

Nom, Initiale du prénom. (Année du dépôt), « Titre du mémoire ou de la thèse » (thèse de doctorat ou mémoire de maîtrise), Université où le mémoire ou la thèse a été déposé, X p.

Wilhelmy, A. (2011), « De la *mignonneté* du chaton : étude sémiotique des caractères du mignon dans les représentations de chatons dans l'iconographie populaire de la fin des années 1990 en Amérique du Nord » (thèse de doctorat), Université de Montréal, 250 pages.

Sites internet

- Un auteur :

Nom, Initiale du prénom. (Année), « Titre de l'article », Nom du site, Adresse du site consulté le JJ/MM/AAAA.

Madrigal, A. (2011), « The Inside Story of How Facebook Responded to Tunisian Hacks », *The Atlantic*, <http://www.theatlantic.com/technology/archive/2011/01/the-inside-story-of-how-facebook-responded-to-tunisian-hacks/70044/> consulté le 06/10/2011.

- Lorsqu'il y a plusieurs auteurs ou qu'il s'agit d'un texte traduit, reportez-vous aux consignes concernant les ouvrages rédigés par plusieurs auteurs ou à celles concernant les ouvrages traduits.
- Pas d'auteur :

Nom de l'éditeur, (Année), « Titre de l'article », Nom du site, Adresse du site consulté le JJ/MM/AAAA.

Wikileaks, (2011), « Wikileaks Launches the First of Four Fundraising Auctions », *Wikileaks*, <http://wikileaks.ch/WikiLeaks-Launches-the-First-of.html> consulté le 06/10/2011.